

*Coordinateur : Romuald DOHOGNE
(Indre nature – rédacteur chapitre et encart)*

Olivier Gomme (rédacteur encart)

Alain Houssier (rédacteur encart)

Participants :

Alain BERGER

Sébastien BRUNET (Nature 18)

Éva CHERAMY (Eure-et-Loir nature – ELN)

André DUTERTRE

Antonin JOURDAS (Loiret nature environnement – LNE)

*Étienne HÉRAULT (Société d'étude, de protection et d'aménagement
de la nature en Touraine – SEPANT)*

Michel GERVAIS

Anne-Marie LAMY

Sylvain LARZILLIÈRE

*Gabriel MICHELIN (Comité départemental de protection de la nature et
de l'environnement du Loir-et-Cher – CDPNE)*

Zoe OWEN-JONES

*Éric SANSULT (Association naturaliste d'études et de protection
des écosystèmes – ANEPE Caudalis)*

Citation :

DOHOGNE R. (coord.), 2013 – Liste rouge des Reptiles de la région Centre : 385 - 395, *in* Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

FAUNE

Testudines et Squamates

(Reptiles)

Le groupe des animaux traditionnellement appelés « Reptiles » désigne des vertébrés à écailles dont la température corporelle est identique à la température extérieure. Ce groupe est habituellement divisé en quatre ordres : les Crocodiliens, les Rhynocéphales (Sphénodons), les Chéloniens (Tortues) et les Squamates (Serpents et Lézards). En Europe, seuls les Serpents, les Lézards et les Tortues sont présents.

De récentes recherches phylogénétiques ont entraîné la sortie des Crocodiliens de la classe des Reptiles. En systématique actuelle, ce terme n'a plus le même sens et est donc devenu obsolète mais il sera tout de même conservé ici par souci de simplification.

Les Chéloniens (ou Tortues), sont représentés en France par huit espèces, dont deux d'eau douce et une terrestre. En région Centre, une espèce est présente à l'état indigène : la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*).

En France, pour l'ordre des Squamates, on compte actuellement 19 espèces de Lézards, dont seulement cinq en région Centre et 12 espèces d'Ophidiens (Serpents) mais uniquement sept connues dans la région.

L'unique tortue indigène, la Cistude d'Europe, vit dans des zones humides diverses tels que mares, étangs ou rivières à courant lent. Elle est prédatrice et nécrophage ; elle se nourrit d'animaux de petite taille, morts ou vivants, qu'elle cherche le plus souvent dans les herbiers aquatiques, au fond de l'eau ou, plus rarement, sur la berge. Au printemps, on peut facilement l'observer quand elle prend de longs bains de soleil nécessaires au bon fonctionnement de son organisme. Ses œufs, par contre, sont déposés dans le sol des terrasses rivulaires sèches et bien ensoleillées.

La majorité des lézards sont ovipares et la ponte est déposée dans un sol meuble, sous des pierres ou dans du sable. En revanche, sous nos latitudes, le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) ainsi que l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) sont ovovivipares. Les jeunes sortent parfaitement formés du ventre des femelles rompant très peu de temps avant la mince paroi souple qui faisait office de coquille. Les lézards consomment une grande variété d'invertébrés : divers insectes (mouches, papillons, etc.), araignées, mollusques, vers et parfois même des fruits charnus tels que les mûres.

Les Serpents sont ovipares, exceptée la Vipère péliade (*Vipera berus*), la Vipère aspic (*Vipera aspis*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) qui sont ovovivipares. Le régime des Serpents est variable suivant les espèces. Les couleuvres du genre *Natrix* consomment en majorité de petits poissons et des amphibiens que la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) peut parfois

aller chercher très loin des zones humides. Les Vipères recherchent surtout les micromammifères (campagnols, mulots, souris et rats des moissons), la Coronelle lisse chasse de préférence d'autres reptiles (lézards et serpents) et enfin la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) et la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) consomment des micromammifères, d'autres reptiles et des petits oiseaux.

Aspect historique

Globalement, les Reptiles font partie des espèces pour lesquelles, à l'échelle régionale, peu d'informations anciennes sont disponibles. Les études sur ces animaux ont été menées de manière parfois très irrégulière dans l'espace et dans le temps et, comme pour les Amphibiens, il existe peu de publications. Aujourd'hui, les associations de protection de la nature et de l'environnement sont les structures détenant le plus de données sur la présence et la répartition des Reptiles. Les quelques lignes qui suivent ne dressent pas un bilan exhaustif des données disponibles et ne donnent qu'un aperçu de l'évolution de l'état des connaissances sur ces espèces.

– du XIX^e siècle à 1980

Pour la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, les références sont encore plus rares que pour les Amphibiens. Parmi les auteurs les plus intéressants, peuvent être cités MARTIN & ROLLINAT (1894) ainsi que ROLLINAT (1934). Ce dernier a laissé une somme considérable d'informations sur la biologie et l'écologie des espèces présentes dans l'Indre. Les indications sur la répartition et le statut de conservation sont par contre moins développés, mais ces références n'en restent pas moins très précieuses et riches d'enseignement;

– de 1980 à 2000

L'étude de la répartition des Reptiles connaît un timide renouveau et quelques associations commencent à publier des bilans de répartition de ces espèces, notamment Perche nature (BEAUTRU *et al.*, 1983) et les Naturalistes orléanais et de la Loire moyenne (BERGER *et al.*, 1985), association à présent appelée Loiret nature environnement. Ces précieuses synthèses restent pourtant rares et seule la vision globale de la répartition des Reptiles à l'échelle de la région Centre ne peut être appréciée qu'en consultant l'*Atlas de répartition des Reptiles et Amphibiens de France* (Société herpétologique française, 1989);

– depuis 2000

L'édition d'ouvrages spécialisés, le développement des outils cartographiques, la mise en place de bases de données informatiques et la diffusion plus large et plus rapide des informations (guides d'identifications, Internet, etc.) ouvrent une nouvelle aire dans la qualité et la précision des études naturalistes. Grâce aux travaux anciens de Raymond ROLLINAT et à l'*Atlas de répartition des Reptiles de l'Indre* publié en 2008 par Indre nature (BOYER & DOHOGNE, 2008), une première évaluation de l'évolution du statut de conservation de ces espèces dans le département, depuis un siècle environ, a pu être réalisée. À l'heure actuelle, aucun projet régional de cartographie n'est à l'ordre du jour, mais diverses structures se sont déjà engagées dans des projets d'atlas de répartition des Reptiles dans deux départements : l'Indre-et-Loire (collectif regroupant la SHT, ANEPE Caudalis et la SEPANT) et le Loir-et-Cher (CDPNE et Perche nature).

En 2011 et 2012, le programme d'étude « Carnet B », financé par la DREAL Centre, a permis d'orienter de nouvelles et précieuses recherches de terrain dans différents départements (Indre, Indre-et-Loire, Loiret et Loir-et-Cher).

La Cistude d'Europe est le seul Reptile présent en région Centre qui, à ce jour, bénéficie de la déclinaison régionale d'un Plan national d'actions mis en place en 2011 (OWEN-JONES, 2011) et pour laquelle des études spécifiques ont récemment été conduites. Des prospections ont été menées en Sologne (Sologne nature environnement, 2009), dans le Cher (SPEH, 2010 et Anne-Marie LAMY comm. pers.) et dans l'Indre-et-Loire (OWEN-JONES, 2010 et SANSAULT *et al.*, in prep.) pour compléter les connaissances sur sa répartition et son statut de conservation dans les

secteurs où elle était rare et mal connue. Cette espèce fait également l'objet d'études biologiques plus poussées en Brenne (OWEN-JONES & TIENPONT, 2009; OWEN-JONES, 2012).

Menaces spécifiques

En France, le déclin des Reptiles est un sujet encore peu connu et actuellement moins médiatisé que celui des Amphibiens ou d'autres groupes d'espèces. Les observations de terrain de nombreux naturalistes, en région Centre, en France et dans de nombreux pays rapportent cependant un même constat sur le déclin généralisé de ces espèces.

Les témoignages des « anciens » sur l'abondance des serpents dans nos campagnes autrefois sont très évocateurs mais ils présentent le défaut de ne pas apporter de chiffres et leur appréciation reste vague et même très subjective.

Pourtant, une étude scientifique récente de READING *et al.* (2010) apporte enfin, chiffres à la clé, la preuve que des espèces de serpents sont sujettes à un déclin récent très important. Celui-ci concerne des espèces présentes en région Centre; la Coronelle lisse, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre vipérine et la Vipère aspic, mais également d'autres espèces présentes au Nigeria et en Australie et suggère un phénomène d'ampleur mondiale.

La perte massive d'habitats, la disparition de populations entières et l'isolement de bien d'autres sont entre autres dues à la régression du bocage correspondant par exemple à la disparition de 30 % des haies en Boischaud sud (36) durant les cinquante dernières années (DUPOUX, 2006), ainsi qu'aux restructurations agricoles annexes (retournement des prairies, augmentation de la taille des parcelles agricoles).

En région Centre, à quelques rares exceptions près, les Reptiles accusent tous, peu ou prou, un déclin généralisé et cela même pour des espèces d'origine méridionale qui pourraient être potentiellement favorisées par les évolutions climatiques récentes. Comme pour beaucoup d'espèces, la disparition et la fragmentation des habitats favorables sont considérées comme les principales causes de déclin. En effet, des possibilités de déplacement réduites et une sensibilité importante à l'isolement génétique rendent Serpents et Lézards tout particulièrement sensibles à la fragmentation et à l'uniformisation des habitats, toujours à l'œuvre aujourd'hui.

Par exemple, le domaine vital du Lézard vivipare est de l'ordre de 20 à 30 m de diamètre (LALOI *et al.*, 2009; MASSOT & CLOBERT, 2000; VERCKEN, 2007 *in* SORDELLO, 2012). Bien que certains individus puissent exceptionnellement s'éloigner de plus de 300 m dans un contexte paysager favorable (NULAND & STRIJBOSCH, 1981; HEULIN, 1984 et 1985; STRIJBOSCH 1995 *in* SORDELLO, 2012), ce lézard n'en reste pas moins très sensible aux ruptures de connectivité de ses habitats. Celles-ci induisent une baisse de la survie des juvéniles et du taux de reproduction des femelles, même lorsque les milieux restent de bonne qualité (BOUDJEMADI *et al.*, 1999 *in* SORDELLO, 2012).

Les Serpents effectuent des déplacements un peu plus importants que les Lézards, mais des variations existent entre les espèces et selon le sexe, le contexte paysager...

Par exemple chez la Vipère péliade, le domaine vital d'un individu peut varier de 0,76 à 7,5 hectares (DELARZE & MAIBACH, 2009; NEUMEYER, 1987; PAQUAY & GRAITSON, 2007 *in* SORDELLO, 2012). Des déplacements entre les sites d'hivernage, les sites de chasse et les sites de mise-bas peuvent atteindre 600 m (VACHER & GENIEZ, 2010 *in* SORDELLO, 2012). Dans certains contextes environnementaux, des individus peuvent s'éloigner jusqu'à 1900 m de leur lieu de naissance (PRESTT, 1971; MONNEY, 1996; *in* SORDELLO 2012). Cette espèce, considérée comme philopatricque, c'est-à-dire qu'elle a tendance à rester près de son lieu de naissance, est également fortement sensible à la fragmentation des habitats et aux problèmes de consanguinité qui entraînent la disparition des populations les plus isolées. Ainsi, il a été démontré que des populations éloignées de un à

deux kilomètres sans possibilités d'échanges d'individus, présentent des différences génétiques marquées (URSENBACHER, MONNEY, FUMAGALLI, 2009 in SORDELLO, 2012), ont des portées plus faibles et un taux de mortalité à la naissance plus important, ce qui menace directement la survie de ces populations (MADSEN *et al.*, 1995 et 2004 in SORDELLO, 2012).

La fragmentation des habitats touche tous les Serpents de la région Centre, à des degrés plus ou moins importants, et entraîne un déclin généralisé, excepté pour la Couleuvre verte et jaune qui est la seule espèce à étendre encore son aire de répartition depuis un peu plus d'un siècle du sud-ouest vers le nord et l'est de la région. Dans le sud de l'Indre par exemple, l'espèce a colonisé une zone de 2500 km² depuis la fin du XIX^e siècle et sa progression linéaire est de l'ordre de 500 m par an (BOYER & DOHOGNE, 2008).

La perte des réseaux de mares, le drainage des prairies humides et la transformation de nombreux ruisseaux en véritables fossés d'écoulement font régresser les couleuvres du genre *Natrix*, qui dépendent, pour leur régime alimentaire, d'amphibiens et de petits poissons.

La Cistude d'Europe est également menacée par la dégradation généralisée de la qualité biologique des zones humides. En Brenne, cela peut même paraître contradictoire car le nombre d'étangs croît régulièrement. Ceux-ci sont cependant de moins en moins riches en végétation aquatique et en vie animale. De plus, cette tortue est régulièrement victime du trafic automobile, en hausse constante en Brenne (destination touristique privilégiée).

Les Reptiles de la région Centre ne semblent pas directement menacés par l'introduction d'espèces exotiques. La présence de la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*) est très ponctuelle dans l'aire de répartition régionale de la Cistude d'Europe et l'espèce introduite ne joue vraisemblablement pas un rôle négatif majeur envers les populations de l'espèce indigène. En Brenne, les écrevisses invasives, en particulier l'Écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*), pourraient avoir un effet beaucoup plus défavorable sur la conservation de la Cistude d'Europe, à travers la dégradation des herbiers aquatiques qu'elles peuvent engendrer.

Les Reptiles peuvent être affectés, plus ou moins directement, par de nombreuses substances chimiques répandues pour fertiliser ou traiter les cultures. Par exemple, il a été rapporté que l'ammoniaque anhydre, produit très toxique pour de nombreux animaux et utilisé comme fertilisant dans les cultures de maïs, a entraîné des cas de mortalité sur des populations isolées de Cistude d'Europe traversant un champ pour rejoindre un site de ponte. Des insecticides organochlorés sont, ou ont été, responsables par ingestion ou même par contact, de mortalités ou de baisses de fécondité. En zone de cultures, les antilimaces sont très probablement responsables de la mortalité de certaines espèces, notamment de l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) qui en consomme régulièrement.

Méthodologie

L'évaluation de la liste rouge des Reptiles s'est faite en parallèle de celle des Amphibiens et suivant la même démarche. Un groupe de travail initial avait abouti à la présentation d'une première liste en CSRPN, en mai 2008. Ces travaux ont été repris depuis afin d'intégrer les recommandations de l'UICN France (2011), pour la mise en place des listes régionales.

En premier lieu, la liste des espèces observées à l'état sauvage en région Centre a été établie à partir de *l'Atlas des Reptiles et Amphibiens de France* (SHF, 1989), du site de l'INPN ainsi que d'autres synthèses effectuées dans divers secteurs de la région. La liste obtenue comporte 17 espèces et la nomenclature retenue est celle utilisée pour la publication de la *Liste rouge*

des *Amphibiens de France* (UICN, MNHN, SHF, 2009). Quatre espèces allochtones ont été classées en catégorie « Non applicable (NA) » : l'Émyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*), la Tortue grecque (*Testudo graeca*) et la Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*). Les données concernant les autres espèces indigènes ont été jugées suffisantes pour l'étude de leur statut de conservation et aucune espèce n'a été classée en catégorie « Données insuffisantes (DD) ». Les informations concernant la répartition des Reptiles sont irrégulières dans l'espace et le temps et il n'existe pas de base de données régionale de ces espèces. L'essentiel des informations est toutefois détenu dans les bases de données des associations de protection de la nature qui ont été sollicitées afin d'obtenir des renseignements sur la présence, dans chaque département, des espèces étudiées.

En application des recommandations de l'UICN, l'estimation de l'aire d'occupation a été utilisée pour évaluer le statut de conservation des espèces en considérant le nombre de communes où elles ont été notées entre 2002 et 2012 comme élément unitaire d'appréciation.

Cette estimation a permis d'obtenir, pour chaque espèce, un premier classement. Celui-ci a ensuite été évalué en vérifiant la pertinence des critères utilisés. Cette étape a été menée en intégrant des informations complémentaires sur l'écologie et le comportement des espèces (dispersion...), les tendances d'évolution de leur répartition et leur statut connu dans des secteurs périphériques à la région Centre. Ce nouveau classement a ensuite été évalué par le groupe de travail qui a fait des propositions de correction ou apporté des précisions quant à l'usage des critères utilisés.

Dans le classement final, seule la Couleuvre verte et jaune, a vu son statut passer de « Vulnérable (VU) » à « Préoccupation mineure (LC) ». Cette couleuvre est, en effet, la seule à étendre son aire de répartition et ne peut donc pas être considérée comme vulnérable en région Centre.

Le Lézard vivipare initialement classé « En danger (EN) » s'est finalement vu attribuer la catégorie « En danger critique (CR) ». En effet, les signalements de la présence de ce lézard dans les départements du Cher et du Loir-et-Cher restent, de l'avis du groupe d'experts, encore à prouver et il ne serait en fait uniquement présent dans le Perche que sur quatre communes d'Eure-et-Loir, où les populations occuperaient une très petite surface et seraient actuellement très isolées et menacées.

Trois espèces, initialement classées en catégorie « Vulnérable (VU) » ont été finalement classées en catégorie « Quasi menacée (NT) » par le groupe d'experts : la Cistude d'Europe, la Coronelle lisse et la Couleuvre d'Esculape.

- la Cistude d'Europe occupe une aire de répartition régionale limitée, mais la Brenne qui constitue sa principale zone de présence dans la région Centre accueille une population importante, l'une des principales de France. Ses effectifs paraissent stables;
- la Coronelle lisse peut vivre dans une diversité importante d'habitats et de conditions environnementales et le peu d'informations disponibles sur cette espèce doit être en bonne partie dû à ses mœurs très discrètes. L'uniformisation des milieux naturels et leur fragmentation touchent cependant cette espèce qui peut décliner localement;
- ces dernières remarques sont également valables pour la Couleuvre d'Esculape. De plus, il existe pour cette espèce des populations qui semblent stables dans les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire notamment.

Bilan de la liste

En résumé, 13 espèces de reptiles présents en région Centre ont été soumises à l'évaluation et classées de la manière suivante dans les différentes catégories :

- disparue en région (RE) : 0 espèce ;
- en danger critique (CR) : 1 espèce ;
- en danger (EN) : 2 espèces ;
- vulnérable (VU) : 1 espèce ;
- quasi menacée (NT) : 3 espèces ;
- préoccupation mineure (LC) : 6 espèces ;
- données insuffisantes : (DD) : 0 espèce.

Quatre espèces sont en catégorie « Non applicable (NA) » du fait de leur introduction récente : l'Émyde lépreuse, la Tortue grecque, la Tortue d'Hermann et la Tortue de Floride. Cette dernière est la seule à avoir fait souche localement.

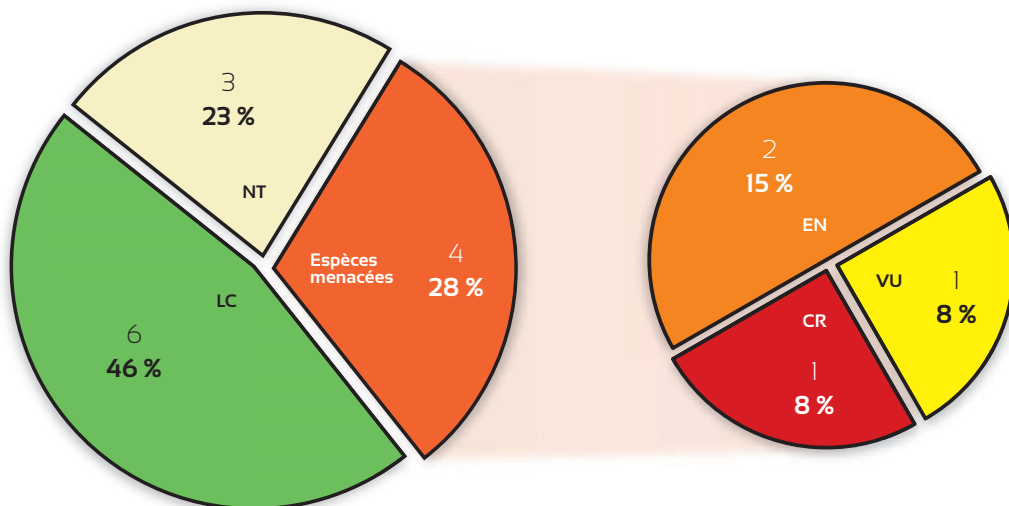
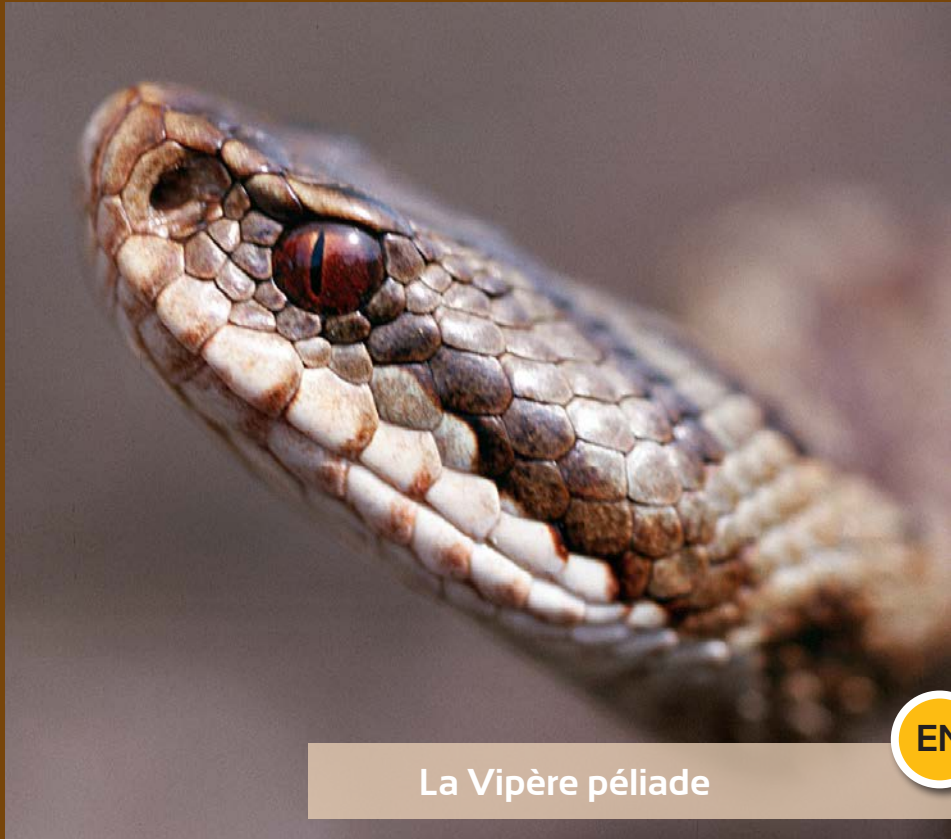


Figure 1

Répartition des espèces de reptile en région Centre, en fonction de leur catégorie de menace (catégorie "NA" exclue).



EN

La Vipère péliade

Vipera berus (L., 1758) © R. Dohogne

Ce serpent est l'un des reptiles les plus rares de la région Centre et l'un de ceux qui a le plus régressé depuis une centaine d'années. La Vipère péliade était signalée au ^{xx}^e siècle en Indre-et-Loire, dans le Cher, dans l'Indre où elle était déjà rare, ainsi qu'en Loir-et-Cher où elle était « assez commune » (ROLLINAT, 1934). Plus récemment, des observations éparses ont été signalées jusqu'en 1972 dans le Loir-et-Cher, en 1975 en Indre-et-Loire et en 1976 dans le Loiret (INPN, 2010). C'est une espèce boréo-montagnarde dont la répartition en région Centre a accusé une forte régression vers le Nord. Elle est ici en limite sud de répartition et n'est plus connue que d'Eure-et-Loir. Dans ce département, les recherches d'Olivier GOMME (2005) ont permis de la localiser principalement dans le Perche, ainsi qu'au nord dans la région du Thymerais sur 33 communes. L'aire de répartition de la Vipère péliade est parapatrique (adjacente) à celle de la Vipère aspic (*Vipera aspis*), une espèce proche mais de climats plus chauds et secs. La comparaison de la répartition de ces deux espèces est un sujet de choix pour illustrer les évolutions climatiques actuelles. En Eure-et-Loir, les informations disponibles tendent à montrer que la zone de contact entre ces deux espèces est très ténue.

La Vipère péliade est actuellement déterminante pour les ZNIEFF de la région Centre et classée « En danger (EN) » à l'échelle régionale. Son déclin est lié aux évolutions climatiques actuelles mais il est malheureusement accentué par des activités humaines plus directes comme la destruction de son habitat et plus particulièrement des réseaux bocagers et des zones humides. Dans le contexte actuel, la régression de cette espèce est toujours en cours et devrait se poursuivre au point de menacer directement sa survie en région Centre.

TESTUDINES

ÉMYDIDÉS

CD_NOM

NT *Emys orbicularis* (L., 1758) Cistude d'Europe 77381

LR/FR/NT (2008) – LR/EU/NT (2012) – LR/MD/NT (2012) ||| DH/II et IV – CBE/II – PN/art2

pr. B2 ab(iii) (ill. p. 393).

NA *Trachemys scripta* (Schoepff, 1792) Tortue de Floride 77424

LR/FR/NA (2008) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III – IIV/art 2 et 3

GÉOÉMYDIDÉS

CD_NOM

NA *Mauremys leprosa* (Schweigger, 1812) Émyde lépreuse 77412

LR/FR/EN (2008) – LR/EU/VU (2012) ||| DH/II et IV – CBE/III – PN/art2 – PNVME

TESTUDINIDÉS

CD_NOM

NA *Testudo hermanni* Gmelin, 1789 Tortue d'Hermann 77433

LR/FR/VU (2008) – LR/EU/NT (2012) – LR/MD/NT (2012) ||| CITES/A – DH/II et IV – CBE/II – PN/art2

NA *Testudo graeca* L., 1758 Tortue grecque 77428

LR/EU/VU (2012) – LR/MD/VU (2012) ||| CITES/A – DH/II et IV – CBE/II – PN/art2

SQUAMATES

ANGUIDÉS

CD_NOM

LC *Anguis fragilis* L., 1758 Orvet fragile 77490

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) ||| CBE/III – PN/art3

LACERTIDÉS

CD_NOM

EN *Lacerta agilis* L., 1758 Lézard des souches 77600

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| DH/IV – CBE/II – PN/art2

B2 ab(iii) Le Lézard des souches n'est signalé que sur 17 communes réparties sur l'ensemble des départements à l'exception du Loiret, ce qui illustre une répartition extrêmement morcelée. Cette espèce continentale est en déclin dans une grande partie de la France et de la région Centre. Actuellement, la région représente l'une de ses limites ouest de répartition et sa présence y est relictuelle. Ses exigences en terme d'habitat sont relativement élevées et correspondent souvent à des milieux de type « lande » avec des zones de sols nus sur sable, favorables à la ponte et à la thermorégulation. Ces habitats ont malheureusement régressé de manière très importante (plantations de pins, transformation en cultures...) et font désormais partie des milieux naturels les plus rares de la région Centre. Le déclin du Lézard des souches, déjà favorisé par les évolutions climatiques récentes, est alors accentué par la disparition de ses habitats de prédilection. Le faible rayon de dispersion de cette espèce, la rareté de ses habitats privilégiés ainsi que le grand morcèlement des populations menacent sa survie de manière préoccupante et c'est pourquoi elle est classée dans la catégorie « En danger (EN) » (ill. p. 393).

LC *Lacerta bilineata* Daudin, 1802 Lézard vert à deux raies 77619

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| DH/IV – CBE/III – PN/art2

LC *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768) Lézard des murailles 77756

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| DH/IV – CBE/II – PN/art2

CR *Zootoca vivipara* (Jacquin, 1787) Lézard vivipare 79278

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| DH/IV – CBE/III – PN/art3

B2 ab(iii) L'espèce est répertoriée sur seulement sept communes, quatre en Eure-et-Loir, une dans le Loir-et-Cher et deux dans le Cher. Les sites signalés dans ces deux derniers départements se situent dans des secteurs *a priori* peu favorables et mériteraient d'être confirmés. Il existe en effet encore des confusions entre cette espèce et le Lézard des murailles ou les juvéniles de Lézard vert. Le Lézard vivipare est, en région Centre, en limite sud de son aire de répartition. Il occupe des habitats humides (prairie, queue d'étang...) ou bien d'autres plus secs pourvu qu'il bénéficie d'un contexte climatique relativement pluvieux. Ses exigences élevées envers ses habitats concernent des milieux qui ont énormément régressé ces dernières décennies. De plus, sa très importante sensibilité à la fragmentation des habitats ainsi que la grande rareté des populations, font de cette espèce le reptile le plus menacé de la région Centre.



Lézard des souches

p. 392

EN

Lacerta agilis L., 1758



Cistude d'Europe

p. 392

NT

Emys orbicularis (L., 1758)

COLUBRIDÉS		CD_NOM
NT	<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	Coronelle lisse 77955
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) DH/IV – CBE/II – PN/art2		
pr. B2 ab(iii) (ill. p. 395).		
LC	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune 77949
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) DH/IV – CBE/II – PN/art2		
VU	<i>Natrix maura</i> (L., 1758)	Couleuvre vipérine 78048
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – PN/art3		
B2 ab(iii)	En région Centre, la Couleuvre vipérine est en limite nord et est de répartition. Elle est signalée dans tous les départements, excepté en Eure-et-Loir, mais elle est principalement notée dans l'Indre et en Indre-et-Loire. Sa zone d'occupation est identique à celle de la Cistude d'Europe mais sa répartition est beaucoup plus fragmentée. Elle subit un déclin important à l'échelle régionale, ce qui est globalement le cas dans le nord de son aire de répartition comme en Loire-Atlantique (GROSSELET <i>et al.</i> , 2011), dans la Vienne et la Charente-Maritime (THIRION <i>et al.</i> , 2002). Ses déplacements sont de faible amplitude et elle est particulièrement inféodée aux rivières et ruisseaux. L'importante dégradation de ces milieux a contribué et contribue toujours à fragmenter les populations et à faire régresser l'espèce, malgré un contexte climatique qui lui est potentiellement favorable.	
LC	<i>Natrix natrix</i> (L., 1758)	Couleuvre à collier 78064
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) DH/IV – CBE/III – PN/art2		
NT	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape 444446
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) DH/IV – CBE/II – PN/art2		
pr. B2 ab(iii) (ill. p. 395).		
VIPÉRIDÉS		CD_NOM
LC	<i>Vipera aspis</i> (L., 1758)	Vipère aspic 78130
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – PN/art4		
EN	<i>Vipera berus</i> (L., 1758)	Vipère péliade 78141
LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – PN/art4		
B2 ab(iii)	Il s'agit du serpent le plus rare de la région Centre et, après le Lézard vivipare, du reptile le plus menacé. La Vipère péliade est une espèce septentrionale qui a décliné tout au long du xx ^e siècle. Cette espèce se retrouve actuellement en limite d'aire de répartition en région Centre. On ne la rencontre plus qu'en Eure-et-Loir où elle est signalée dans seulement 13 communes. Cette espèce a d'importantes similitudes avec le Lézard vivipare dans le choix de ses habitats, dans ses origines biogéographiques, de par sa grande fragilité dans la fragmentation de ses habitats et sa vulnérabilité face à l'isolement génétique de ses populations. Son statut de conservation est très préoccupant. (Voir aussi p. 391).	



© R. Rosoux

Coronelle lisse

p. 394

Coronella austriaca Laurenti, 1768

NT



© R. Dohogne

Couleuvre d'Esculape

p. 394

Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)

NT